

Club d'escalade Altera Rocca

Registre des délibérations



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 octobre 2020

En raison des conditions sanitaires, la réunion se tient en visioconférence.

Présents : Emilie Nestolat, Sabrina Barial, Gaël Lizot, Mickaël Bonin, Eric Fuzelier, Jean Pastor, Célia Filippini, Isabelle Cairanne, Grégory Girardot

Représentés : Pierre-Alain Le Gac représenté par Jean Pastor

Absents : Sarah Arnaud

Délibération n°3/2020 – COURS : HORAIRES ET NOMBRES D'ELEVES AUTORISES

Horaires des cours

Enfants grands débutants (7-11 ans) : Lundi 17h30-19h00

Enfants débutants (8-15 ans) : Mercredi 13h30-15h00 et 15h00-16h30

Enfants avancés (8-15 ans) : Mardi 17h30-19h00 et Mercredi 16h45-18h15

Adolescents (16-18 ans) : Lundi 19h00-20h30

Adultes : Lundi 19h00-20h30, Mardi 19h00-20h30, Jeudi 18h30-20h00 et 20h00-21h30

Nombres d'élèves autorisés

Pour des questions de sécurité, le nombre d'élèves par cours en salle est limité :

- Pour les cours enfants grands débutants (7-10 ans) : 12 élèves maximum
- Pour les cours enfants (8-15 ans) : 14 élèves maximum
- Pour les cours adolescents et adultes (16 ans et plus) : 16 élèves maximum

Le nombre de participants aux sorties en falaise encadrées par le moniteur du club est limité :

- Sorties enfants : 12 élèves maximum
- Sorties adultes : 14 élèves maximum

Votes :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

LA DELIBERATION EST ADOPTEE

Signatures :

La Présidente

Club d'escalade Altera Rocca – siège : 38a avenue des sources – 84000 Avignon
contact@alterarocca.fr – 07.69.05.14.44

D3-2020